



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

Echange de terrain Ville de Niort / PREST - Rue de la Plaine

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98450

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Urbanisme & Affaires Immobilières

Echange de terrain Ville de Niort / PREST - Rue de la Plaine

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des opérations d'urbanisme menées en liaison avec la SEMIE dans le secteur de la rue de la Plaine, nous avons abouti à un accord avec M. PREST, propriétaire de la parcelle cadastrée section HC n° 112, sur un échange de terrains suivant les modalités ci-après :

- Monsieur PREST cèderait à la Ville de Niort une partie de parcelle de terrain d'une superficie approximative de 740 m², à prélever sur la parcelle HC 112 ; en échange, la Ville lui rétrocéderait - dès qu'elle en sera propriétaire - partie de la parcelle cadastrée section HC n° 113, soit 220 m² environ, partie de la parcelle HC n° 111 soit 340 m² ainsi qu'un passage débouchant sur la rue François Couhé de 80 m² environ, prélevé sur la parcelle HC 115. La Ville rétrocéderait ainsi une superficie d'environ 640 m², la clôture entre les parcelles de la Ville de Niort et la propriété de M. PREST étant entièrement à la charge de ce dernier.

- Toutes ces superficies qui sont approximatives seront définies par géomètre-expert.

- Cet échange s'effectuera sans soulte

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord intervenu entre la Ville de Niort et M. PREST

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir. Tous les frais découlant de cette transaction seront pris en charge par la Ville de Niort (imputation budgétaire : chapitre 906 6511 2111 du budget).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)